



## Communiqué de presse

CDEN du 10 avril 2020 :

### Explication du Boycott des représentants de parents

Contact Presse  
Magalie ICHER  
06.64.47.49.55

Conseil départemental  
de Parents d'Elèves  
des Ecoles Publiques  
d'Ille-et-Vilaine

5, rue de Lorraine  
35000 RENNES  
Tél : 02.99.33.99.55

e-mail : [fcpe35@sfr.fr](mailto:fcpe35@sfr.fr)

Site : <https://35.fcpe.asso.fr/>



[fcpe35](#)



[fcpe35](#)

La FCPE35 souhaite exercer pleinement son rôle de représentation des parents. Or, dans les conditions actuelles, avec le CDEN du 10 avril prévu par mail, nous ne nous sentons pas entendus.

Nos demandes maintes fois réitérées à l'oral auprès directeur académique n'ont pas été prises en compte. Elles sont listées ci-dessous :

Le report du CDEN en audio ou visioconférence dans les prochains jours permettant une présentation suivie d'un débat juste afin que la FCPE35 puisse défendre l'intérêt de tous les enfants n'a pas été accordé.

Ainsi comme indiqué au directeur académique, la FCPE35 n'ayant pas été entendue, les représentants ont refusé de siéger au CDEN du 10 avril par mail. Cette **situation est inédite et révélatrice** du peu de cas qui nous est accordé en cette période de crise alors que les parents pensent être représentés.

Dans ce département, les représentants des parents d'élèves *faisant partie de la coéducation (sic)*, se sentent floués et mis à l'écart de toutes les commissions où ils sont censés siéger depuis le confinement (comme les conseils de classe, le CDEN...) Nous ne comprenons pas pourquoi il n'y a pas de visio ou audioconférence alors que dans d'autres régions ou départements cela est possible. Y aurait-il un choix délibéré de l'institution d'Ille-et-Vilaine à exclure les parents?

Nous demandons le report des points non-urgents en juin (à la sortie du confinement) ce qui n'est le cas que pour un point à l'ordre du jour initial.

Nous sommes également surpris de l'absence d'un point sur le confinement que nous subissons tous. Pourtant les interventions des syndicats abordent ce sujet incontournable, qui ne se limite pas à la crise sanitaire mais bien au rôle de l'institution, des enseignants et des parents autour de nos enfants.

Le CDEN ne devrait pas se limiter à une chambre d'enregistrement mais bien être un lieu d'information, de dialogue et de remontée des points positifs comme des difficultés.